

DEPARTEMENT DES LANDES	Nombre de Conseillers en exercice	:	23
COMMUNE DE TARTAS	Nombre de présents	:	17
ARRONDISSEMENT DE DAX	Nombre de votants	:	18
	Date de convocation	:	10/08/2010

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 18 août 2010**

--- o0o ---

L'an deux mille dix, le dix-huit août, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

Etaient présents : MM. BROQUÈRES, de ZANET, DEHEZ, Mme DEGOS, MM. LAMOTHE (a procuration pour M. DUBOS), DUCASSE, Mmes LEGLISE, ROLLIN, Melle POLESE, Mme DUBUN, M. MARSAN, Melle DAVERAT, Mme ROCA, M. BRUEY, Melle ULMANN, Mmes DEHEZ-BATISTA, LEFORT.

Etaient excusés : M. DUBOS (a donné procuration à M. LAMOTHE), MM. BATS, CABANNES, DUPOUY, LASSUS, MOUCHEBOEUF.

Etait absent non excusé :

Un scrutin a eu lieu, Melle POLESE Carine a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

Séance A

Délibération n°3

--- o0o ---

Tempête « KLAUSS » du 24 janvier 2009 – Demande de subvention FSUE Voirie – Remise en état de fonctionnement de la voirie communale

--- o0o ---

Au titre de la Tempête « KLAUSS » du 24 janvier 2009, nombre d'actions urgentes et de première nécessité conduites sur la voirie communale peuvent être éligibles au titre du Fonds de Solidarité Européenne (FSUE).

Les nombreux travaux recensés par notre collectivité comme présentant un caractère d'urgence et de première nécessité visent à réparer les dommages directs liés à la tempête et ainsi de permettre de rouler à nouveau sur les voies communales dans des conditions normales de sécurité routière.

Plus d'un an et demi après la tempête « KLAUSS », la subvention du FSUE permettrait ainsi de réaliser ces travaux et notamment

- remise en état de fonctionnement de la voirie communale endommagée, notamment par le passage d'engins de déblaiement ou d'évacuation d'arbres encombrant chaussées et parcelles,
- dégagement de fossés, stabilisation et renforcement de talus et parapets,
- réfection talus, accotements, voies d'accès,
- reprise de fondations, empierrement, revêtement en grave.

L'ensemble des travaux recensés nous permet d'évaluer les travaux rendus nécessaires à un total de 64 492, 60 € TTC.

PROPOSITION :

.../... .

Le rapporteur propose au Conseil Municipal :

- de solliciter un subvention auprès du FSUE pour les actions d'urgence et de première nécessité consécutives aux dégâts de la tempête « KLAUSS » du 24 janvier 2009 sur la voirie communale de TARTAS.
- De valider le contenu du dossier technique
- De valider le contenu du dossier administratif de demande de subvention
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents ou pièces nécessaires à l'obtention de la subvention FSUE voirie.

Le conseil municipal

- Oui l'exposé du rapporteur
- **DONNE** un avis favorable à la demande de subvention au titre du FSUE pour un montant de travaux de 64 492,60 € TTC.
- **AUTORISE** monsieur le Maire à signer tous documents ou pièces nécessaires à l'obtention de la subvention

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

J-F. BROQUÈRES